



## [Communiqué] L'ABF rappelle qu'une bibliothèque est un équipement de proximité

En janvier 2016, l'ABF lançait déjà un appel à la responsabilité alors que des projets de fermeture de bibliothèques s'annonçaient. Nous rappelons aujourd'hui cette position.

Dans une période où les moyens financiers de nombreuses collectivités territoriales s'amenuisent, l'ABF fait appel à l'esprit de responsabilité des décideurs pour ne pas sacrifier un service public essentiel :

- **Diminuer les effectifs** c'est réduire les services rendus à la population ;
- **Diminuer les horaires d'ouverture, augmenter les tarifs d'inscription ou introduire une tarification**, c'est écarter des publics, c'est restreindre l'utilisation de lieux publics essentiels à toute la population en particulier les publics jeunes et les publics défavorisés ;
- **Supprimer des lieux d'accueil du public** ne peut se faire que si le maillage du territoire demeure satisfaisant et n'écarte aucune population, notamment celle qui est la moins mobile (enfants, public familial, personnes âgées, publics éloignés de la lecture).

A Sevrans, à Grenoble et partout en France, **la bibliothèque est un formidable équipement de proximité** qui joue un rôle essentiel dans l'appropriation de la culture, de la connaissance et de l'information, dans la formation tout au long de la vie, dans le débat citoyen et constituent des espaces publics irremplaçables pour faire société dans la vie d'aujourd'hui. **La proximité est non seulement géographique, c'est à dire avoir une bibliothèque à moins de 15 minutes de chez soi, mais aussi symbolique car être présent dans les quartiers politique de la ville est un signe déterminant pour les publics en difficulté sociale.**

L'ABF salue en outre les mobilisations citoyennes qui se manifestent régulièrement à l'occasion de projets de fermeture.

L'ABF se tient à la disposition des professionnels et des décideurs des collectivités territoriales pour leur fournir des éléments de réflexion complémentaire et se propose de faire oeuvre de médiation le cas échéant.